



# Auto-école BLAVIA

2A rue Ernest Régnier  
33390 BLAYE  
N° SIRET : 48906384200053

6 Domaine de Jade, Route de Blaye  
33820 ETAULIERS  
N° SIRET : 48906384200012

Tel: 05 57 42 12 94  
Mail: [autoecoleblavia@gmail.com](mailto:autoecoleblavia@gmail.com)

Site web: [www.autoecole-blavia.com](http://www.autoecole-blavia.com)  
Facebook: [www.facebook.com/blaviaautoecole](http://www.facebook.com/blaviaautoecole)

## FORMATION REMORQUE B96

Remorque d'un PTAC supérieur à 750 kg  
La somme des PTAC doit être entre 3500 et 4250 kilos

### Constitution de dossier

- ✓ 3 photos d'identité aux normes =>
- ✓ 1 Photocopie de la carte d'identité recto verso du candidat
- ✓ 1 photocopie d'un justificatif de domicile (*impôts, eau, électricité, téléphone*)

#### Si pas de justificatif de domicile à son nom propre :

- Justificatif de domicile du lieu de vie
- +Attestation d'hébergement (voir modèle sur site BLAVIA)
- +Photocopie pièce d'identité de l'hébergeant

- ✓ 1 Photocopie recto verso du permis de conduire
- ✓ 1 Photocopie du Certificat de participation à la journée d'appel pour la défense (*si - de 25 ans*)

e-photo



### Le contenu de la Formation B96 :

- ✓ Inscription
- ✓ Formation hors circulation (4 heures)
- ✓ Connaître et comprendre la réglementation
- ✓ Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et les règles spécifiques à la conduite d'un ensemble
- ✓ Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ
- ✓ Réalisation d'exercices d'attelage
- ✓ Réalisation d'exercices de maniabilités
- ✓ Formation en circulation (3 heures, 50minutes minimum par élèves)

### A la fin de votre formation

Votre enseignant vous remettra votre attestation de formation.

*le titulaire de la présente attestation ne sera autorisé à conduire les véhicules de la catégorie qu'à compter du jour où il sera en possession du titre de conduite définitif correspondant*

## 392 € TTC

*Les prix sont TTC à 20% de TVA. Les prestations sont payables à l'avance et sont facturées au tarif en vigueur le jour de leur exécution.  
Les leçons pratiques non décommandées 48 heures ouvrables à l'avance sont dues, sauf motif légitime.*

TARIFS JUSQU'AU 31/12/2023